

DCM N° 68 /2025

République Française

Département de LA SAVOIE

Arrondissement de
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

**COMMUNE de
ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de M. LAZZARO Dominique, MAIRE.

- MEMBRES PRÉSENTS : MM. - BIGNARDI Martine - CLAPPIER Yves - CLÉMENT Pierre-Benoît - COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne - LEMAIRE-LÉVY Florence - PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - ROL Nelly - TOGNET André.

- MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

- Mme ALPE Martine. (procuration donnée à Mme LEMAIRE-LÉVY Florence).
- M. DEPLANTE Benjamin (procuration donnée à M. LAZZARO Dominique).

- Mme BIGNARDI Martine a été élue Secrétaire de Séance.

DATE CONVOCATION C.M. :

05/12/2025

DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :

12/12/2025

DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :

24/12/2025

DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :

24/12/2025

-NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

-EN EXERCICE	:	14
-PRÉSENTS	:	12
-VOTANTS	:	14

OBJET : MOTION DE SOUTIEN DE LA COMMUNE DE ST-ETIENNE-DE-CUINES POUR LE MAINTIEN DE L'EMPLOI ET DE L'ACTIVITÉ DU SITE INDUSTRIEL FERROPEM À MONTRICHER-ALBANNE, ET APPEL À L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ACTIVITÉ

Délibération du Conseil Municipal N° 68 /2025

*14 votants.

*14 voix POUR.

LE CONSEIL MUNICIPAL de ST-ETIENNE-DE-CUINES,

VU la situation critique que traverse l'entreprise Ferroglobe, leader mondial et premier producteur européen de silicium et de ferrosilicium, et par voie de conséquence le site industriel de Ferropem à Montricher-Albanne (site du Bochet) ;

CONSIDÉRANT que Ferroglobe est un acteur économique et social majeur du territoire de la Maurienne, employant près de 170 salariés sur le site de Montricher-Albanne ;

CONSTATANT que cette crise est directement liée à un dumping massif de la part de la Chine, qui, faute de pouvoir écouler ses volumes aux États-Unis, inonde le marché européen de silicium à des prix cassés ;

SOULIGNANT que cette concurrence déloyale a entraîné l'effondrement du prix de vente du silicium, rendant la production de Ferroglobe non viable car le coût de production dépasse le prix du marché ;

S'INQUIÉTANT de la décision de Ferroglobe de mettre en pause, jusqu'à la fin de l'année 2025, trois de ses usines, dont celle de Montricher-Albanne, avec l'épuisement des stocks prévu pour cette échéance ;

RAPPELANT que le silicium a été reconnu au niveau européen comme un matériau critique et stratégique, nécessitant un objectif de production minimale de 40 % sur le sol européen (soit 160 000 tonnes) ;

ALERTANT sur le fait que l'arrêt des usines de Ferroglobe, qui représente 90 % de la production européenne, place l'Europe en situation de dépendance totale vis-à-vis des importations, compromettant notre souveraineté industrielle, notamment sur la filière de l'armement, et la sécurité de nos approvisionnements ;

Par ces motifs, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, par 14 voix POUR,

- DÉCIDE :

Article 1 : D'apporter son soutien total et inconditionnel aux salariés et à la direction du site de Ferroglobe-Montricher, mais aussi aux sites d'Anglefort dans l'Ain et des Clavaux dans l'Isère, ainsi qu'aux territoires durement touchés par ces suspensions d'activité notamment sur la sous-traitance, à commencer par les communes de Montricher Albanne et Saint-Julien-Montdenis ;

Article 2 : D'appeler solennellement l'Union Européenne, et en particulier la commission européenne et le parlement européen, et ses représentants, à intervenir pour mieux réguler ce marché et protéger nos fleurons industriels, avec une nouvelle clause de sauvegarde adaptée à la situation ;

Article 3 : D'appeler solennellement le Gouvernement français, et en particulier Monsieur le Premier Ministre, et ancien ministre de la Défense, Sébastien Lecornu et Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle, Energétique et Numérique, Roland Lescure, ainsi que Monsieur le Ministre délégué chargé de l'Industrie Sébastien Martin, à poursuivre avec la plus grande détermination les démarches engagées pour obtenir, au niveau de l'Union Européenne, l'instauration urgente d'une nouvelle clause de sauvegarde ;

Article 4 : D'appeler solennellement la Région, et en particulier son Président Monsieur Fabrice Pannekoucke, à peser de tout son poids pour notre démarche et en soutien au tissu économique local, notamment les sous-traitants de cette usine ;

Article 5 : D'exiger que cette nouvelle clause de sauvegarde inclue explicitement le silicium et le ferrosilicium, afin de rétablir une concurrence loyale et de garantir la pérennité des entreprises stratégiques de l'électrometallurgie comme Ferroglobe/Ferropem ;

Article 6 : De considérer l'enjeu du maintien de l'activité de Ferroglobe comme une question de souveraineté industrielle nationale et européenne, et d'assurer que toutes les mesures soient prises pour que la production puisse reprendre au plus vite et de manière pérenne à Montricher-Albanne ;

Article 7 : Que la présente motion soit transmise immédiatement à :

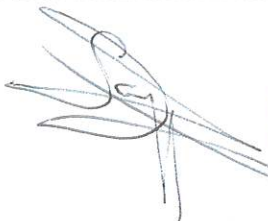
- Madame la Préfète de la Savoie,
- Monsieur le PRÉSIDENT DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE,
- Monsieur Le PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE LA CHAMBRE (4 C),
- Madame La CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE et MAIRE de MONTRICHER-ALBANNE.

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus

POUR COPIE CONFORME, le 24 DÉCEMBRE 2025.

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES



Mme BIGNARDI Martine,

Secrétaire de Séance

